

L'École de la police de Montréal au siècle dernier



Si, de nos jours, les recrues du SPVM sont issues de l'École nationale de police à Nicolet, tous les policiers montréalais de ma génération et jusqu'en 1960, ont fait leurs classes dans un bain public!

C'est qu'en 1920, le « Bain public et Gymnase Maisonneuve », situé au 1875, avenue Morgan, un magnifique édifice patrimonial connu aussi sous le nom de bain Morgan, a été désigné pour abriter l'École de la police et, pendant 40 ans, des milliers de recrues ont partagé cet édifice avec le public qui y avait accès le soir et durant les week-ends. Précisons qu'un bain public n'était pas une piscine, mais un endroit qui comblait l'absence de baignoire dans la plupart des logis des vieux quartiers. Il y avait des douches et juste assez d'eau pour plonger et nager.

C'est le lundi 4 mai 1959 que j'ai fait mon entrée à l'École de la police, dirigée par l'inspecteur Jean-Paul Gilbert, futur directeur du Service. Le 56^e contingent dont je faisais partie était formé de 91 aspirants. Le programme de formation portait principalement sur le conditionnement physique, le secourisme, les exercices militaires et des cours plus spécialisés : le Code criminel, les lois provinciales, le Code de la route et les règlements municipaux. L'organisation du Service et celle de la Ville étaient regroupées dans un cours fourre-tout appelé Devoirs généraux. La durée du programme était de trois mois, incluant des stages pratiques dans les postes de police durant quelques week-ends.

Les exercices militaires n'avaient rien de nouveau pour moi, l'ancien soldat, et j'ai vite été nommé commandant de

peloton. Ma première promotion... Au début, ces exercices se tenaient sur le terrain attenant au marché Maisonneuve, du côté nord de la rue Ontario. On circulait en rangs serrés entre les préaux utilisés par les fermiers pour abriter leurs étals et, lorsqu'il pleuvait, on se rendait dans la grande salle à l'étage du marché, normalement utilisée par les bouchers, où les odeurs de viande et de sang étaient omniprésentes.

Plus tard, on se déplaçait en formation vers le parc Maisonneuve, à peu près là où se situe aujourd'hui l'entrée sud-ouest de la station de métro Pie-IX. Ces déplacements ne passaient pas inaperçus, d'autant plus que nous avions formé une petite section de tambours et clairons qui précédait la « parade ». Nous entendions souvent des farces ou des jurons de la part des passants, selon qu'ils étaient amusés ou dérangés par ce spectacle quasi quotidien, surtout au début, quand nous ne portions pas encore l'uniforme et que la plupart des cadets ne savaient pas encore marcher au pas. Il y avait sûrement de quoi rire un peu...

Le « Département des uniformes », lui, était situé au troisième étage du poste de police numéro 10, à l'angle des rues Saint-Luc — l'actuel boulevard de Maisonneuve — et Saint-Mathieu. À notre première visite, on nous remettait des souliers, un pantalon, un képi, deux chemises et une cravate. La tunique viendrait plus tard et, comme il n'y avait pas de vestiaire à l'école, on tolérait que les cadets se déplacent en partie d'uniforme, c'est-à-dire, le pantalon, chemise avec cravate et un veston civil lorsqu'ils quittaient le bain Morgan.

Quant aux exercices de tir, je me souviens encore de mes premières séances, au sous-sol du vénérable édifice, qu'on avait muni d'un simple ventilateur domestique. La chaleur était suffocante et, à l'évidence, on ne connaissait pas encore les dangers potentiels du saturnisme ; nous ne pouvions donc pas nous en plaindre et nous avons tous survécu...

Ma formation de policier a pris fin le jeudi 6 août 1959, avec la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes, au parc Maisonneuve, présidée comme il se devait par le directeur Albert Langlois. À notre retour sur le boulevard Morgan, nous avons effectué un « salut général » devant le vieil immeuble pour souligner la fin d'une époque. En effet, le 56^e contingent de cadets de la police a été le dernier à utiliser les installations du bain Morgan et la formation policière serait dorénavant donnée dans de tout nouveaux locaux, intégrés au Centre sportif Maisonneuve — devenu le Centre Pierre-Charbonneau du Parc olympique — au 3030, boulevard Viau.

Le lendemain, nous nous sommes rendus à la Cour municipale pour l'assermentation devant le juge Germain Charland. Après quoi, on nous a émis notre insigne de poitrine et notre revolver qui, en principe, devait toujours être porté, en service ou pas. J'étais, enfin, devenu un vrai et un fier policier !

Le bain Morgan est devenu la piscine Morgan : les installations de la police ont disparu, mais les bons souvenirs sont toujours là !